Royaume du Maroc

Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration

Direction Générale des Impôts

المملكة المغربية

وزارة الاقتصاد والمالية وإصلاح الإدارة

المديرية العامة للضرائب

Modèle ADC049F-20I

Etat des indemnités exceptionnelles pour assistance à la famille (Article 57-2° du CGI)

Mois ……. Année 2020

Identification du contribuable

N° d'identification fiscale /__/__/__/__/__/__/__/__/

Nom et prénom (s) ou raison sociale ……

Je déclare sur l'honneur que l'arrêt total ou partiel de mon activité résulte de la crise sanitaire due à la propagation de la pandémie du virus Corona « COVID 19 » et que les informations mentionnées sur le présent état sont sincères et exacts ☐

Motifs justifiant que l'entreprise est en difficulté (*)

Arrêt temporaire d'activité en vertu d'une décision administrative ☐

Baisse du CA de plus que 50% (comparaison CA mensuel 2019/2020 période de l'état d'urgence sanitaire) ☐

Décision de la commission prévue à l'article 3 du décret 2-20-331 ☐

Références de la décision de ladite commission : ……

Informations sur l'activité

Secteur ou branche d'activité : ……

Activité exercée : ……

Montant du chiffre d'affaires du mois : ……..

Montant du chiffre d'affaires du même mois de l'année 2019 : …….

Moyenne mensuelle du CA depuis le début de l'activité jusqu'à fin février 2020 si l'activité a démarré au cours ou après Mai 2019 : ……

Liste des bénéficiaires (sur la base des données issues de la dernière déclaration annuelle des salaires) (*)

N° CNI ou carte de séjour	Nom et prénom (s) Salarié en arrêt de travail	Numéro de matricule	Salaire mensuel net moyen (1)	Montant de l'indemnité accordé (2)
	Adresse personnelle	N° CNSS	Montant de l'indemnité forfaitaire gérée par la CNSS dont aurait bénéficié le salarié	
TOTAL				

(*)Lorsque le nombre d'employés en arrêt temporaire de travail dépasse 500 personnes ou si le taux de baisse du chiffre d'affaires déclaré se situe entre 25% et 50%, l'employeur doit avoir au préalable la décision favorable de la commission prévue à l'article 3 du décret 2-20-331, pour pouvoir bénéficier de l'exonération de 50% visée ci-dessus.

(1) Salaire net moyen après impôt se rapportant aux deux premiers mois de l'année 2020, hors rémunérations et primes accordées de façon ponctuelle ou à titre exceptionnel (gratifications, primes de rendement, bonus, etc.)

(2) L'indemnité exonérée est plafonnée à : (1) x 50% y compris, le cas échéant, l'indemnité forfaitaire gérée par la CNSS si le salarié en a bénéficié.

A……

le ……

Cachet et signature

المديرية العامة للضرائب

Direction Générale des Impôts

Royaume du Maroc
Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration
Direction Générale des Impôts

المملكة المغربية
وزارة الاقتصاد والمالية وإصلاح الإدارة
المديرية العامة للضرائب

RECEPISSE DE DEPOT

Etat des indemnités exceptionnelles pour assistance à la famille

Mois ……. Année 2020

N° d'identification fiscale /__/__/__/__/__/__/__/__/

Nom et prénom(s) ou raison sociale ……..……

----------Cadre réservé à l'administration ----------

Numéro d'enregistrement ……

Date de dépôt …….

Cachet de l'administration

المديرية العامة للضرائب
DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS